

I) Objectif :

- Connaître et maîtriser la réglementation DT – DICT.
- Etre capable d'intervenir à proximité des réseaux en sécurité
- Préparation à l'examen AIPR Opérateur

II) Pré-requis :

Savoir lire, écrire et parler le français

III) Public concerné :

Personne intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés (opérateur d'engin)

IV) Formateur/ Testeur :

Personnel qualifié

V) Durée :

1 jour avec tests QCM compris
Soit 5h de formation et 2h de tests

VI) Nombre de stagiaires requis :

Minimum : 4 personnes / maximum : 6 personnes

VII) Programme :

- La réglementation DT – DICT et application du guide technique
- A quoi sert l'AIPR
- Les rôles des différents acteurs (concepteur, encadrant, opérateur)
- Les différents types de réseaux
- Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité des réseaux
- Le marquage piquetage
- Identification des situations dangereuses
- Les consignes en cas d'endommagement

VIII) Test :

QCM de contrôle des connaissances

IX) Sanction pédagogique :

En cas de réussite aux tests, délivrance d'une attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR.

En cas d'échec aux tests, délivrance d'une attestation d'échec

X) Matériel pédagogique :

Support de formation théorique